

Compte-rendu du Comité de pilotage ICE Vendredi 25 août 2017 9h-17h

Association des Sites Le Corbusier

Siège et secrétariat permanent : Mairie – 2 Place de la Mairie – F-70250 Ronchamp

Téléphone : +33 (0)3 84 63 53 51

Mail : association@sites-le-corbusier.org

Le vendredi 25 août 2017, une séance de travail du Comité de pilotage (Copil) a eu lieu de 9h à 17h. Elle s'est déroulée à la Fondation Le Corbusier, 8/10, square du Docteur Blanche à Paris.

Présents :

Jean-Daniel Jeanneret, chef du service des affaires régionales et des relations extérieures, Ville de La Chaux-de-Fonds (membre du Réseau Art Nouveau certifié en 2014 itinéraire culturel européen)

Marcus Nitschke, président de l'association d'habitants de l'Unité d'habitation de Berlin

Cyril Zozor, mission de développement Cité Frugès-Le Corbusier, Ville de Pessac

Pierre Mellinger, conseiller municipal Ville d'Eveux, trésorier de l'Association des Sites Le Corbusier

Ronan Viaud, responsable du service patrimoine et mémoires, Ville de Rezé

Isabelle Durand-Meyer, service Culture de l'Office de Tourisme et des Congrès de Marseille

Bénédicte Gandini, architecte de la Fondation Le Corbusier

Leslie Mozdzan, chargée de mission de l'Association des Sites Le Corbusier

Excusé :

Benoît Cornu, président de l'Association des Sites Le Corbusier

La séance a commencé par l'approbation du compte-rendu du 9 juin. Quelques précisions ont été apportées aux points 3 et 6.

Le compte-rendu du 9 juin a été validé par l'ensemble du Copil.

1. Formulaire papier de la candidature

Le formulaire pré-rempli lors de la réunion du 9 juin a été corrigé et complété aux points 1.2, 2.3, 3.1, 3.3, 4.6, 4.7, 4.10, 4.12, 4.14, 4.15, 4.16, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.6, 6.7, 7.3.

Son contenu sera constamment retravaillé et alimenté au fil des séances.

Une nouvelle version du formulaire sera envoyée au Copil dès correction.

2. Identification des sites constitutifs de l'itinéraire

Une liste des sites ouverts, visibles de l'extérieur et non-ouverts a été établie et présentée au Copil.

Un tableau mis à jour et indiquant un maximum d'informations sera renvoyé au Copil.

Une demande d'adhésion sera envoyée au musée Weissenhof-Siedlung, à la Cité du Refuge, et à la Ville de Lège-Cap-Ferret.

3. Fiches actions

Pour chaque action pré-retenue le 9 juin, une fiche d'informations par action a été rédigée avec le plus de détails possibles pour estimer leur faisabilité. Suite à l'étude de chacune des fiches, les

membres du Copil ont priorisé certaines actions en les étoffant :

Fiche action n°1 : site internet interactif, qui est un support d'aide à l'organisation des voyages

Fiche action n°2 : application carnet de voyage, qui permet de garder une trace de son voyage

Fiche action n°3 : plaquette institutionnelle (comprenant éventuellement des cartes postales)

Fiche action n°4 : carnet de croquis

Fiche action n°5 : carnet de visite (intitulé précédemment livret pédagogique) pour 2 tranches d'âge 5-8 ans et 9-14 ans.

Fiche action n°6 : vignettes autocollantes.

Le détail de chaque action apparaît dans les fiches qui seront envoyées au Copil une fois corrigées.

D'autres actions ont été mises en suspens pour manque de précisions ou non-faisabilité :

La collecte de clips vidéo en lien avec Le Corbusier sur une chaîne YouTube créée spécialement n'a pas de pertinence réelle quant à la mobilité des voyageurs.

Concernant l'inventaire, un mail sera envoyé à Edmond Charrière afin qu'il développe davantage sa proposition.

Le projet *Des objets à réaction poétique* qui a eu lieu à Ronchamp n'est pas suffisamment exportable, l'association et chaque site pourront seulement faire connaître le projet sur chaque territoire.

L'idée d'expositions parallèles est mise en suspens le temps de sonder les sites pour savoir qui est en mesure de monter et d'accueillir des expositions, quels sont leurs moyens, relais, partenaires.

Un mail sera envoyé aux sites pour recenser les partenaires (Offices de tourisme, restaurateurs, hébergeurs) qui proposent déjà une offre liée à Le Corbusier autour de leur site.

Un cahier des charges pour le site internet interactif et l'application sera rédigé et envoyé au Copil dans un mois.

4. Calendrier du programme d'actions

		2017	2018	2019	2020
1	Site internet interactif	Rédaction du cahier des charges et demande de devis au dernier trimestre	Contenu alimenté sur l'année et mise en ligne fin 2018		
2	Application carnet de voyages	Rédaction du cahier des charges et demande de devis au dernier trimestre	Mise en ligne		
3	Plaquette institutionnelle	Contenu rédigé fin 2017	Conception/ impression au premier semestre		
4	Carnet de croquis	Demande de devis au dernier trimestre		Conception	Diffusion
5	Carnet de visite	Demande de devis au dernier trimestre	Scénario au premier semestre ; production au deuxième semestre	Diffusion au premier semestre	
6	Vignettes autocollantes	Demande de devis au dernier trimestre	Conception	Diffusion	



5. Budget prévisionnel des actions sur 4 ans

Pour rappel, le budget prévisionnel 2017-2020 prévoit une ligne budgétaire pour préparer la candidature aux itinéraires, de 10 545 € pour 2017, 12 545 € pour 2018, 13 045 € pour 2019, 13 545 € pour 2020, soit environ 50 000 € sur 4 ans. Cette enveloppe concerne essentiellement le financement de l'organisation de l'itinéraire (réunions du Copil et du comité scientifique, déplacements aux rencontres de l'Institut européen des itinéraires culturels etc.). En revanche, s'il reste un solde sur ces montants, l'association financera une partie des actions. Il faudra donc faire appel à des aides européennes pour financer les actions plus onéreuses. Le siège de l'association étant basé à Ronchamp, le programme LEADER pourrait être un axe de financement possible.

Le coût global des actions devra être chiffré avant l'AG du 1^{er} trimestre 2018.

6. Autres points

Bénédicte Gandini, responsable du comité scientifique, a rejoint la séance un instant afin de discuter de sa proposition d'intégrer Anja Krämer (Musée Weissenhof-Siedlung) dans le comité scientifique pour assurer la représentation allemande. Les membres valident ce principe en rappelant qu'il faudrait idéalement deux autres personnes françaises pour avoir cinq personnes en tout. Claudia Castellucci du Réseau Atrium sera quant à elle sollicitée dans le comité de pilotage au moment de la mise en œuvre opérationnelle de la plaquette institutionnelle notamment.

Le prochain Forum consultatif des itinéraires culturels européens aura lieu du 27 et 29 septembre 2017 à Lucques, en Italie, sur invitation de l'Institut européen des itinéraires culturels. La chargée de mission de l'ASLC assurera la représentation de l'association. Les membres du Copil ont été invités à y participer mais aucun n'est disponible à cette période.

Une réunion téléphonique du bureau aura lieu le mercredi 6 septembre. Les comptes-rendus des deux réunions du Copil du 9 juin et du 25 août seront envoyés en amont au bureau. Il sera notamment décidé si une AG intermédiaire aura lieu à Briey cet automne. Le Copil suggère de plutôt faire une présentation de l'avancée du projet lors de l'AG 2018, car il y aura davantage de matière à présenter à ce moment-là (estimation du coût global des actions, proposition de plaquette institutionnelle, propositions de site internet interactif et d'application etc.).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h. **Une prochaine réunion de travail est programmée le vendredi 1^{er} décembre (9h30-17h) à la Fondation Le Corbusier, pour valider le cahier des charges du site internet mobile et de l'application, la liste des sites constitutifs de l'itinéraire, le contenu de la plaquette institutionnelle, les fiches action mises à jour et le formulaire complété.**

**Le Président de l'Association
des Sites Le Corbusier,**



Benoît CORNU
1^{er} Adjoint, Ville de Ronchamp

